

■ LA PHRASE DE LA SEMAINE

«C'est curieux que le préfet ait rechargé à passer un appel d'offre pour le 115.»

Phrase ironique, mais on avait entendu la réciproque de la bouche du préfet, dans une conversation informelle, à propos d'Oser... La plupart des membres de l'association qui souhaite conserver la gestion de l'appel d'urgence pour les sans-abri, le 115, sont positionnés tout à gauche de l'échiquier politique. Leur demande juridique de passer par un appel d'offre et une mise en concurrence très "libérale" pour désigner le gestionnaire de ce service public et social pourrait faire sourire. De même que la préférence du préfet pour une désignation arbitraire, qu'il a dû abandonner depuis (lire en page 7).

FROID - Le numéro d'urgence toujours dans la "tournante"

Qui osera gérer le 115 ?

La gestion du numéro d'appel d'urgence 115 pour l'accueil des personnes sans abri et en grande difficulté sera attribuée selon la procédure des marchés publics. La préfecture a lancé un avis d'appel public à la concurrence dans nos propres colonnes (page 47) le 23 décembre. Les candidatures et offres devront être déposées à la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) avant le lundi 16 janvier, 10h. L'offre sera appréciée en fonction des critères techniques pour 70 % (justifier une organisation permettant d'assurer la continuité de la prestation 24h/24 ; et de prix pour 30 %).

Oser, association burgienne, demandait l'annulation de la décision du préfet de ne plus lui confier, au 1^{er} novembre 2005, l'organisation du 115 qu'elle gérait depuis plusieurs années. Cette éviction faisait suite à un appel à projets de septembre-octobre. Seule Oser y avait répondu, mais le préfet avait déjà décidé de changer d'opérateur pour des raisons évidentes de mauvaise entente politique, le passif des relations d'Oser avec son principal bailleur de fonds étant plutôt conflictuel. Nos lecteurs ont pu suivre les

épisodes qui s'ensuivirent : l'organisation d'un tour de rôle entre les différents centres d'hébergement et de réinsertion sociale - CHRS (dont le Far, d'Oser) et la DDASS en journée, les efforts de la préfecture pour trouver un "repreneur", le "non" catégorique de l'hôpital d'Hauteville qui était pressenti, les procédures au tribunal administratif... Le 30 décembre, la préfecture éditait un communiqué de presse titré "le 115 fonctionne". « Depuis début novembre, le niveau 2 du plan hiver est activé (...) deux haltes de nuit ont ouvert (20 places à Bourg-en-Bresse par Tremplin et 3 places par le CCAS de Bellegarde) et des crédits d'un montant global de 16 500 € ont été attribués aux CHRS, à la Croix-Rouge et à la Maison Saint-Anthelme afin d'apporter une réponse de proximité à toute personne sollicitant une mise à l'abri. [La gestion du 115] permet de proposer une solution adaptée à chaque situation. L'appel d'offres de marché public pour la gestion du 115 conduira au choix d'un opérateur unique dans les prochaines semaines. » Oser n'analyse pas les choses de la même manière. Son avocat a introduit un recours hiérarchique contre la décision du 27 octobre

retirant à Oser la gestion du 115. Il estime que cette décision « ne pouvait prendre effet qu'au terme d'un délai de six mois », et propose qu'Oser « reste prestataire de manière transitoire pendant une période de six mois à l'issue de laquelle une mise en concurrence pourrait être lancée. »

Les salariés responsables d'Oser indiquent : « Dans tous les cas nous rendrons notre réponse à l'appel d'offres le 16 janvier à 9h30, pour qu'ils ne puissent pas adresser notre dossier à des candidats qu'ils sollicitent pour prendre notre place. » Et de décliner ce thème de la "pression" : « Certains centres ont clairement fait l'objet d'un chantage à la subvention s'ils ne se positionnaient pas pour le 115, alors qu'ils n'en ont pas envie, ni les moyens. »

Pas d'alternative ?

En attendant, combien coûte le 115 au contribuable ? Oser percevait une subvention sur la base de 63 000 € par an, qu'elle employait pour rémunérer deux trois-quarts temps spécialement dédiés au 115. Depuis le 7 novembre, aucun des centres ayant pris une semaine de permanence (ou 18h -14h pour Oser)

n'a touché de fonds. Il leur aurait été annoncé un dédommagement de 1500 € par semaine environ... Rien d'officiel. En contrepartie d'un service moins centralisé, les coûts des nuits d'hôtel s'envoleraient : 16 500 €, annonce la préfecture, contre 9 000 € à la même époque l'an dernier, selon Oser. « 90 % des appels viennent de Bourg », explique Carole Gerbaud pour Oser : « Quand c'est géré depuis l'autre bout du département, on optimise moins les structures d'hébergements fixes. Les sans-abri sont envoyés à l'hôtel, s'y habituent et certains finissent par refuser de venir en centre ! Mais ce n'est pas en chambre d'hôtel que les gens vont être éduqués sur leurs droits, leurs devoirs, et qu'on va tenter une réinsertion. »

Reste à savoir qui répondra à l'appel d'offres pour le 16 janvier. Seule Oser dispose d'une structure 24/24 (sauf Tremplin, à Bourg l'hiver), et elle estime représenter la solution la plus sérieuse et la moins coûteuse. Mais lui redonner le 115, serait un revers cinglant pour la préfecture. Mais qui osera proposer l'alternative ?

DAVID GUÉVART